



SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Bilan de fonctionnement 2025



Cofinancé par
l'Union européenne

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LA PLATEFORME MOBILITE 87	3
Présentation et champs d'interventions.....	3
Zoom sur l'organisation des services de location solidaire de véhicules.....	4
LE SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE	5
Contexte et finalité.....	5
Périmètre géographique d'intervention	6
Modalités pratiques	6
Parc de véhicules.....	7
Moyens humains et financiers affectés au service	9
LE BILAN D'ACTIVITES 2025 DU SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE ...	10
Accès au service	10
Profil des bénéficiaires	11
Besoins de mobilité	14
Vie du service	16
CONCLUSION	18

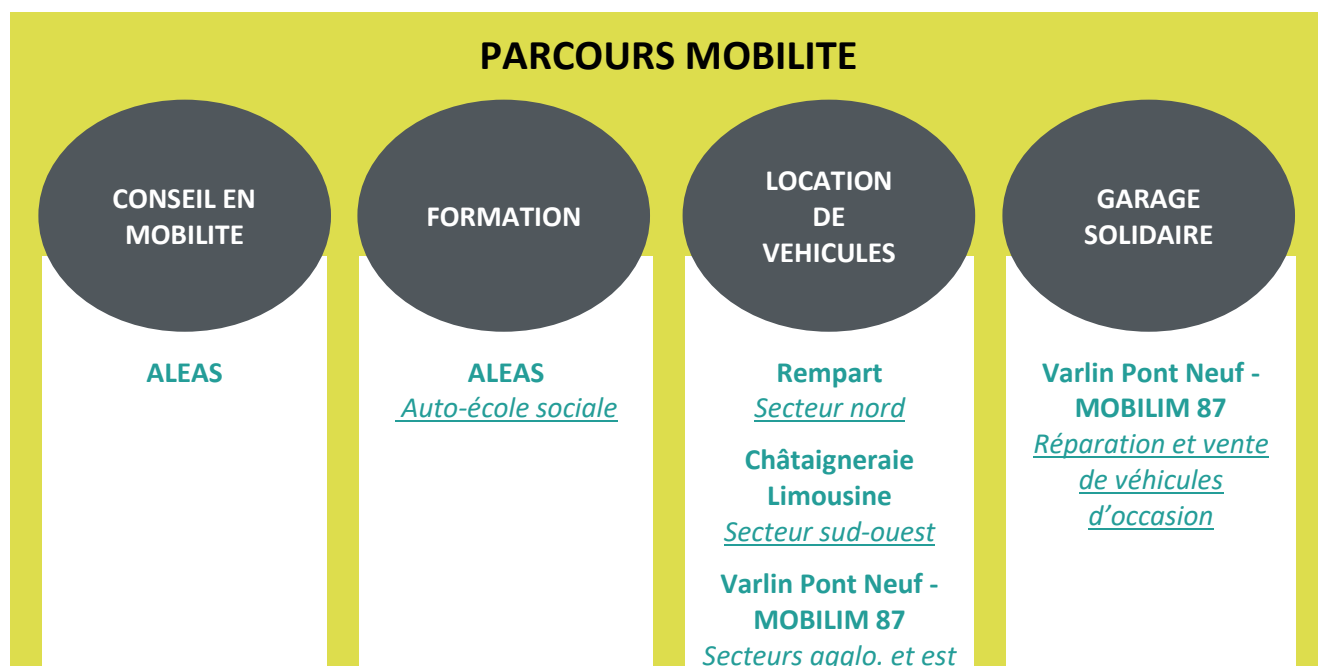
Présentation et champs d'interventions

La **Plateforme mobilité 87** a été créée en 2016 à l'initiative de quatre associations intervenant sur le champ de la mobilité inclusive en Haute-Vienne : **ALEAS, Fédération Châtaigneraie Limousine, Rempart et Varlin Pont Neuf**. Elle ne dispose pas de structure juridique dédiée. Son but est d'accompagner un public en démarche d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale vers une mobilité autonome et durable.

Outil spécialisé au service du public et des prescripteurs, la Plateforme mobilité 87 propose **des services d'accompagnement à la mobilité en direction des publics les plus fragilisés**, sur l'ensemble de la Haute-Vienne :

- **conseil en mobilité** : diagnostic mobilité, accompagnement à la mobilité physique et psychologique, ateliers mobilité thématiques, accompagnement à l'acquisition d'un véhicule, aide à l'utilisation des transports en commun, etc. ;
- **formation** au code de la route, permis de conduire (AM et B) ;
- **location de véhicules** à prix réduits (scooters, voitures, voiturettes, vélos) ;
- **garage solidaire** pour la réparation et la vente de véhicules.

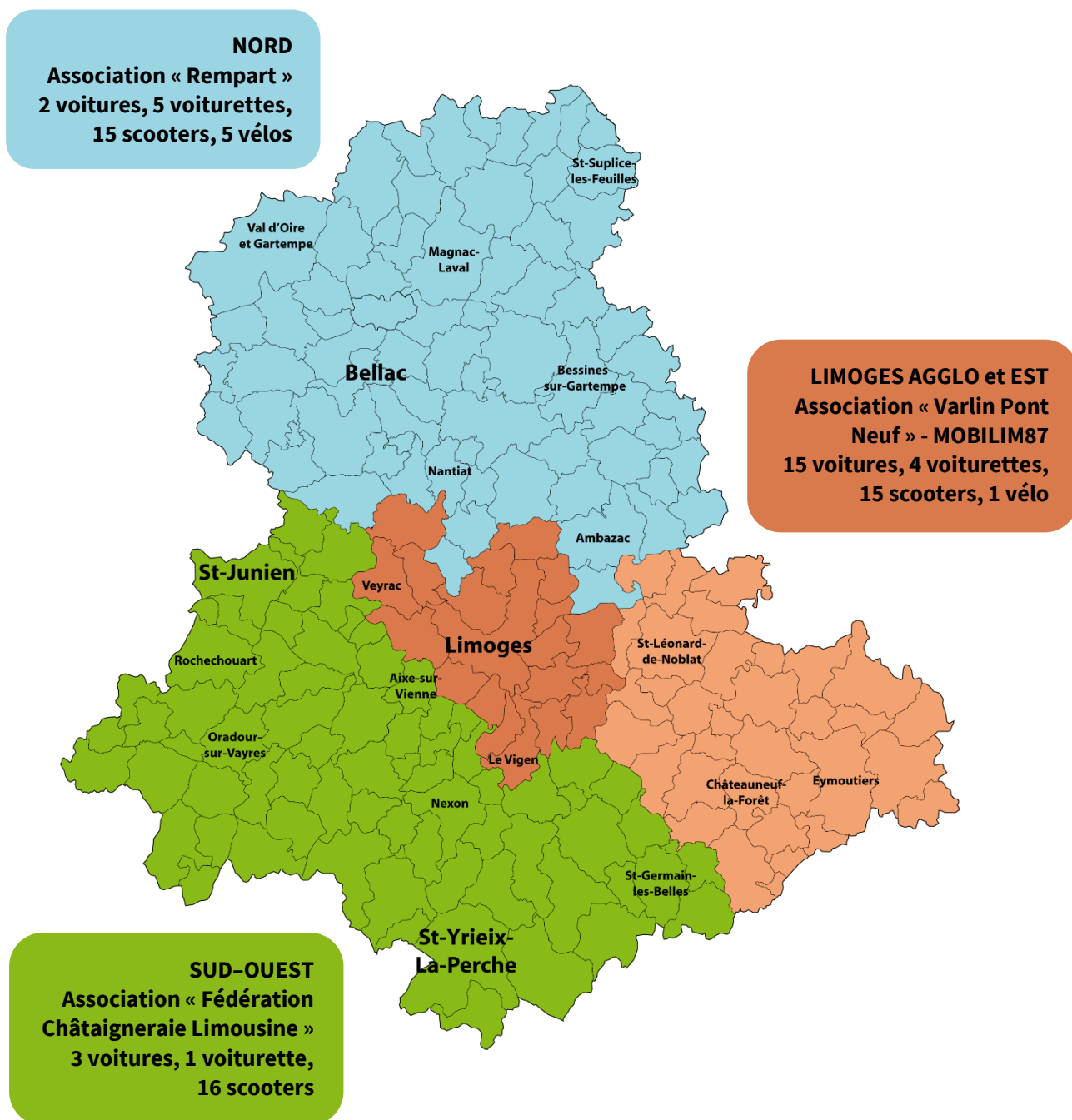
Elle propose **un parcours mobilité** allant du conseil en mobilité en passant par la formation, la location de véhicules à prix réduits jusqu'à la réparation / vente de véhicules d'occasion.



Les quatre associations intégrées à la Plateforme mobilité 87 travaillent en **étroite collaboration**. Ce partenariat leur permet de **développer une offre de services à faibles coûts** afin d'être à la portée de tous, d'**harmoniser leurs pratiques** et de **mutualiser certains moyens**.

Zoom sur l'organisation des services de location solidaire de véhicules

Les associations Rempart, Varlin Pont Neuf - MOBILIM87 et Fédération Châtaigneraie Limousine se répartissent la location de scooters, voitures, voiturettes et vélos sur le territoire de la Haute-Vienne (cf. carte ci-après avec données des parcs de véhicules au 31/12/2025).



LE SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Le service de location solidaire de véhicules de la Châtaigneraie Limousine fait **partie intégrante de la Plateforme mobilité 87** depuis la création de cette dernière en 2016.

Contexte et finalité

L'accès à l'emploi, aux droits fondamentaux et aux activités liées à la vie quotidienne (se nourrir, se soigner, s'éduquer, se cultiver, avoir une vie sociale) passe très souvent par une autonomie de déplacement. De nombreuses personnes rencontrent des difficultés de mobilité et de fait d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale :

- elles se trouvent limitées dans leurs démarches de recherche d'emploi ou leur réponse à des offres d'emploi, de stage ou de formation ;
- elles sont également pénalisées pour l'accès aux soins, à l'alimentation, aux démarches administratives, etc. ;
- elles se retrouvent dans des situations d'affaiblissement ou d'empêchement du lien social, qui peuvent les conduire vers l'isolement.

En effet, un véhicule personnel coûte non seulement de plus en plus cher à l'achat mais aussi en fonctionnement et en entretien. Bien souvent d'ailleurs, les personnes en situation précaire n'ont les moyens d'acheter qu'un véhicule ancien avec le risque d'une panne majeure et de coûts de réparation trop importants à assumer.

En Haute-Vienne, en milieu rural, l'offre de transport en commun est restreinte et ne couvre pas les trajets transversaux (en dehors de l'axe principal vers Limoges). Elle n'est pas non plus forcément adaptée en termes de plages horaires (exemple : temps d'attente entre l'arrivée sur un lieu de travail et l'horaire d'embauche).

De plus, la crise a rendu encore plus vulnérables les publics déjà fragiles. Ces dernières années, dans le cadre de son activité de mobilité inclusive, la Fédération Châtaigneraie Limousine constate une précarisation accrue des bénéficiaires qui n'arrivent plus à payer leurs loyers, leurs factures d'énergie ou encore à manger à tous les repas.

La location de véhicules (2 et 4 roues) à tarifs réduits apparaît alors comme **une solution simple pour permettre aux personnes d'être mobiles et autonomes** afin que les handicaps cumulés, dont celui de la non-mobilité, ne génèrent pas une situation d'exclusion.

Le service de mobilité solidaire de la Châtaigneraie Limousine vise **l'inclusion sociale des publics précaires par un accès facilité et accompagné à la mobilité au quotidien**.

Périmètre géographique d'intervention

Le service de la Châtaigneraie Limousine couvre le **sud-ouest du département de la Haute-Vienne**. Il comprend les territoires des communautés de communes Briance Sud Haute-Vienne, du Pays de Saint-Yrieix, Pays de Nexon - Monts de Châlus, du Val de Vienne, Ouest Limousin, Porte Océane du Limousin.

En effet, bien que les communautés de communes Ouest Limousin et Porte Océane du Limousin ne soient plus adhérentes à la Fédération Châtaigneraie Limousine depuis le 1^{er} janvier 2022, leurs territoires continuent à bénéficier du service grâce à un conventionnement.

Modalités pratiques

Qui peut louer ?

Jusqu'à fin 2022, la location d'un véhicule du service se faisait dans un but d'insertion économique : maintien en emploi ou retour à l'emploi, formation. Depuis 2023, elle peut toujours se faire pour un motif lié à l'emploi / la formation mais peut également se faire uniquement pour des déplacements de la vie quotidienne (courses alimentaires, accès aux soins, etc.), dans un objectif d'inclusion sociale.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du service de location solidaire, les demandeurs :

- sont titulaires du **permis AM** (pour les personnes nées à partir du 01/01/1988) pour un scooter ou du **permis B** pour une voiture ;
- disposent d'une prescription délivrée par un.e conseiller.e d'une **Maison du Département (MDD) – Conseil départemental**, de la **Mission Locale Rurale (MLR)**, de **France Travail**, de **Cap Emploi**, d'une **Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)**, d'un **Centre Communal / Intercommunal d'Action Sociale (CIAS / CCAS)**, du service social de la **Mutualité Sociale Agricole (MSA)**, du service social de la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**, du **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)**, etc.

COUTS DE LA LOCATION

1,50 € par jour pour un scooter (caution 200 €)
5 € par jour pour une voiturette (caution 400 €)
6 € par jour pour une voiture (caution 400 €)

Etapes pour louer un véhicule



La location ne peut pas excéder une **durée totale de 4 mois, sauf cas exceptionnel** résultant de la situation particulière du bénéficiaire.

La location comprend :

- l'assurance ;
- des accessoires : pour un deux-roues, il s'agit d'un casque, de gants, d'un gilet de sécurité et d'un antivol. Pour une voiture, il s'agit d'un gilet de sécurité et d'un triangle de pré-signalisation.

Le carburant et l'huile sont à la charge du bénéficiaire ainsi que l'entretien courant des pneumatiques (gonflage, réparation après crevaison).

Parc de véhicules

Scooters

La Châtaigneraie Limousine possède un **parc de scooters**. En 2025, elle a fonctionné avec :

- 15 scooters (14 thermiques et 1 électrique) présents sur l'année entière ;
- 4 scooters partiellement présents sur l'année :
 - o 3 scooters thermiques devenus hors-service. Deux de ces scooters ont été cédés au garage solidaire MOBILIM, partenaire de la Plateforme mobilité 87 ;
 - o 1 scooter électrique, acheté d'occasion fin mai 2025 et identique à celui déjà intégré au parc.

Ces scooters sont **confiés à 5 professionnels partenaires**, disséminés sur le périmètre d'intervention du service, au plus proche des bénéficiaires :

- LP Motoculture, Magnac-Bourg ;
- Garage Dussoulier, Nexon ;
- Garage Météore Loisirs, Rochechouart ;
- Garage Moto'Perf, Saint-Junien ;
- La Quincaillerie, Saint-Priest-sous-Aixe.



Le service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine dispose ainsi d'un **point de retrait d'un scooter sur 4 des 6 territoires intercommunaux** de son périmètre (contre 5 en 2024). En effet, fin 2024, le garage « La Caisse à outils », basé à Ladignac-le-Long, n'a pas souhaité poursuivre son travail avec le service.

Il est à noter la **difficulté, en milieu rural, à trouver des professionnels partenaires du service**. Bien souvent, l'activité des garages automobiles est très soutenue et la compétence pour l'entretien et la réparation de scooters fait défaut. De plus, il n'y a pas ou trop peu d'ateliers dédiés à la réparation pour motos et scooters. Ces dernières années, la Châtaigneraie Limousine a ainsi sollicité des professionnels de la motoculture car leurs compétences leur permettaient d'intervenir sur des scooters.

Dans le cadre d'une **convention de partenariat**, les professionnels partenaires assurent :

- le stockage et l'entretien courant des scooters. Pour ce faire, ils ont perçu une rémunération forfaitaire annuelle de 215 € TTC par véhicule en 2025, comme en 2024 ;
- les réparations ainsi que les dépannages si nécessaire.

Voitures thermiques



La Châtaigneraie Limousine dispose de **3 voitures thermiques en contrat LLD (Location Longue Durée)**. Elle a renouvelé ces contrats début 2025 pour 3 ans. Ces voitures sont **mises à disposition des bénéficiaires à Nexon**, au siège social de la Châtaigneraie Limousine.

Voiture électrique sans permis



La Châtaigneraie Limousine possède **1 voiture électrique sans permis**. Celle-ci est **mise à disposition des bénéficiaires à Nexon**, à son siège social.

En cas de besoin, pour les locations de voitures, en l'absence d'un véhicule disponible, le service peut adresser un(e) bénéficiaire à une autre association partenaire de la Plateforme mobilité 87 (Rempart, Varlin Pont Neuf - MOBILIM87) et vice-versa, et ce pour répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires.

Par ailleurs, la Châtaigneraie Limousine s'est préoccupée des enjeux de transition écologique en intégrant des véhicules électriques à son parc pour aller vers une mobilité inclusive et durable (concilier justice sociale et environnementale). Au cours des cinq dernières années, elle a acquis des véhicules électriques : deux scooters (1 neuf en 2021 et 1 d'occasion en 2025) et une voiture sans permis (2023). Elle n'a pas opéré de mutations plus larges sur son parc car :

- pour les scooters électriques : fin 2025, elle a été confrontée à des problèmes d'une part, de dommages sur les chargeurs de batterie, et d'autre part, d'autonomie de batterie sur ses deux scooters, sans qu'elle ne soit en mesure de savoir si cela est lié à une durée de vie réduite ou une mauvaise utilisation (décharge profonde) des batteries ;
- pour la voiture électrique sans permis : elle constate qu'un certain nombre de bénéficiaires réside en collectif et ne peut pas faire recharger le véhicule à son domicile alors même que la recharge se fait sur une simple prise électrique avec terre. Par ailleurs, la plupart des bénéficiaires ayant une demande de voiture préfèrent une voiture "classique" (et non sans permis) car ils ont besoin de transporter leur(s) enfant(s) et/ou des courses alimentaires (avec de gros volumes) et/ou ils parcourent des distances importantes nécessitant une recharge dans la journée.

Elle a également proposé à la location un vélo à assistance électrique (prêté par l'association Rempart, membre de la Plateforme mobilité 87) sur une partie de l'année 2024. Elle n'a malheureusement concrétisé aucune location. Cela est à mettre en relation avec un "environnement" vélo encore peu favorable, à

l'époque, en milieu rural (manque d'aménagements ou de signalisation, d'équipements de stationnement, etc.).

Moyens humains et financiers affectés au service

Moyens humains

En 2025, la Fédération Châtaigneraie Limousine a disposé d'**une animatrice à 0,8 ETP** (temps de travail mensuel fixe), chargée des missions suivantes, liées au suivi administratif et au fonctionnement quotidien du service :

- gestion du parc de véhicules (achats, maintenance, assurance, relations avec les professionnels partenaires) ;
- accompagnement et mise à disposition des véhicules (récolte des pièces justificatives, établissement du contrat de location, location du véhicule, suivi du contrat, orientation et accompagnement de l'utilisateur si besoin) ;
- relations avec les prescripteurs et les partenaires ;
- suivi administratif et financier du service (édition des factures, mise à jour des tableaux de bord, classement et archivage des dossiers, tableaux de bord du service, préparation des pièces justificatives pour les demandes de subventions du service puis leur paiement) ;
- contribution au bilan annuel du service ;
- participation aux comités technique et de pilotage de la Plateforme mobilité 87 ;
- communication sur le service.

Du temps de supervision, en la personne de la Directrice, est également intervenu pour le suivi administratif et technique du service.

Moyens financiers

Le service bénéficie de subventions de l'Europe - FSE+ (Fonds Social Européen), de l'Etat - France Travail, du Conseil départemental de la Haute-Vienne et de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin. Il peut aussi compter sur les recettes de location de ses véhicules.

LE BILAN D'ACTIVITES 2025 DU SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Accès au service

L'accès au service se fait **sur prescription**. Toutefois, **quelques locations auprès d'intérimaires** peuvent se faire dans le cadre d'un conventionnement avec le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire).

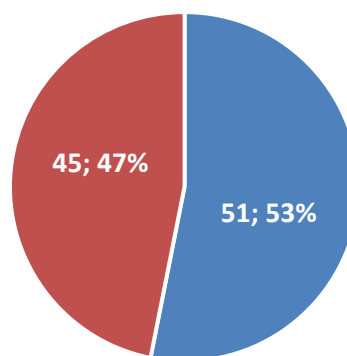
Nombre et issue des prescriptions

96 prescriptions



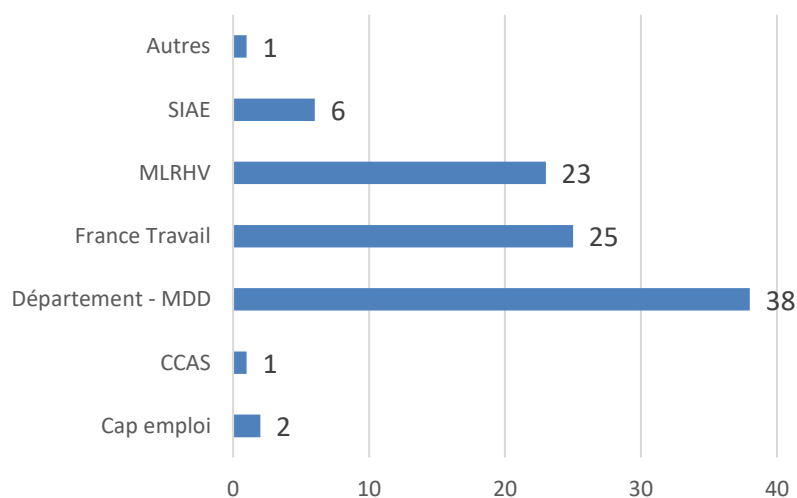
53%

aboutissent
à une location



■ Avec suite ■ Sans suite

Origine des prescriptions



7 prescripteurs

90%

des prescriptions
réalisées par
3 prescripteurs

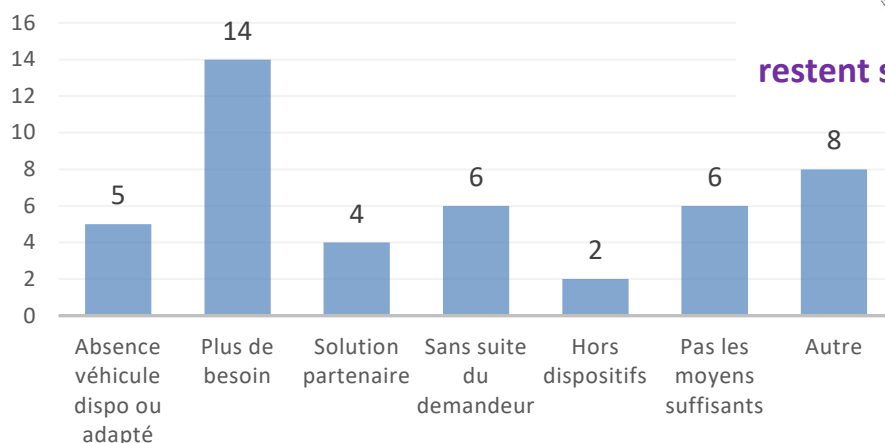
Motifs des prescriptions sans suite

45 prescriptions sans suite



47%

restent sans solution de mobilité



Analyse

En 2025, le service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine a reçu **96 prescriptions émises par 7 prescripteurs, soit 22 de plus que l'an dernier (+30%)**.

Les prescriptions ont émané en majeure partie (90%) de **3 prescripteurs : Conseil départemental - Maisons Du Département (MDD), France Travail et Mission Locale Rurale (MLRHV)**.

Le service a enregistré une **issue négative pour presque la moitié des prescriptions reçues (45 sur 96, soit 47%)**. Dans 44% des cas, les usagers concernés (20) n'avaient plus de besoin de location ou n'ont pas donné suite lorsque le service les a contactés. Hormi 4 orientés vers une solution d'un partenaire de la Plateforme, les autres usagers (21) sont restés sans solution de mobilité.

Un **important travail** est consacré au **traitement des prescriptions qui n'aboutiront pas au final**. En effet, elles représentent presque la moitié des prescriptions reçues et beaucoup ne sont pas d'emblée sans suite. La plupart du temps, elles nécessitent un échange avec le prescripteur, plusieurs contacts avec le potentiel bénéficiaire voire la récolte des pièces justificatives nécessaires à une location.

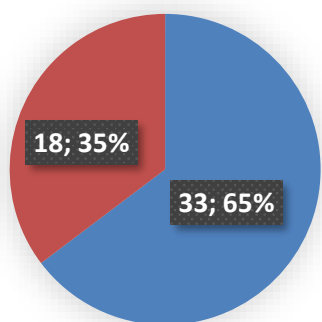
Profil des bénéficiaires

En 2025, le service a accompagné **52 bénéficiaires** :

- **51 sur la base d'une prescription** dont 10 avec une prescription datant de 2024 ;
- **1 dans le cadre d'un conventionnement avec le FASTT**.

N.B. : Les graphiques ci-après portent uniquement sur les bénéficiaires ayant eu accès au service sur prescription.

Situation socio-professionnelle



■ Hommes ■ Femmes

51 bénéficiaires

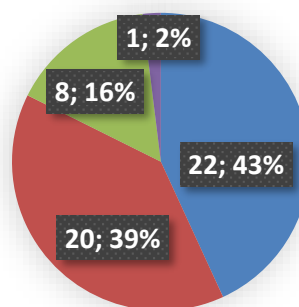


d'hommes

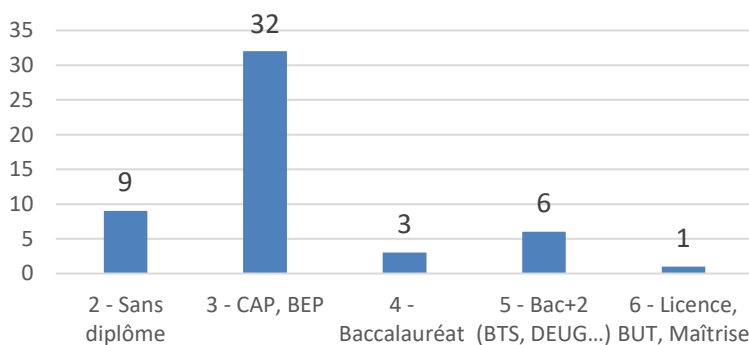


43%

de 15/24 ans



■ 15/24 ans ■ 25/44 ans ■ 45/54 ans ■ 55 ans et +

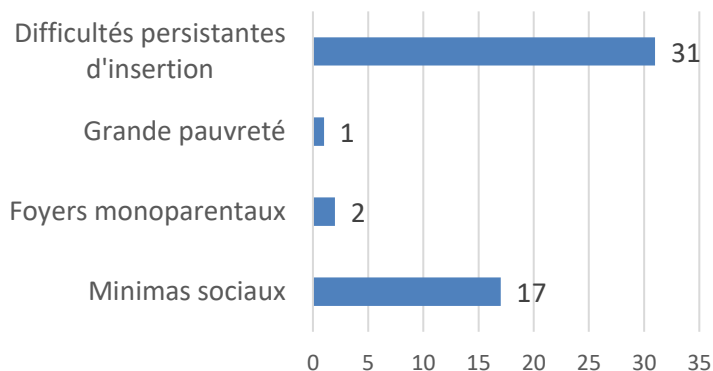


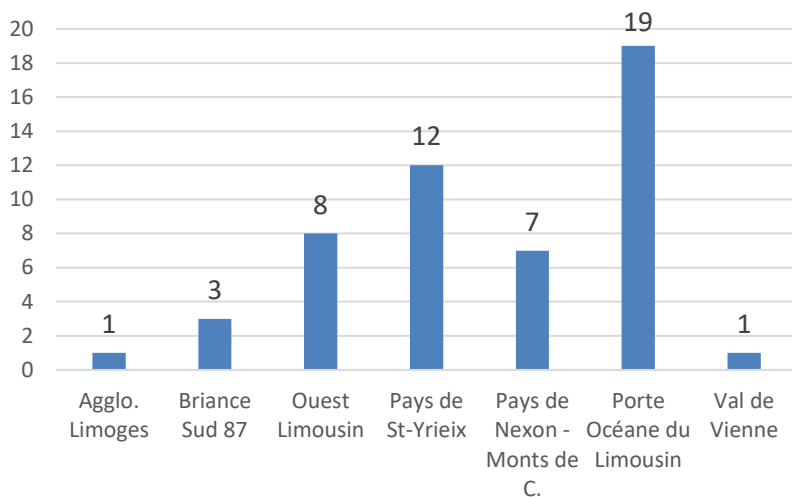
80%

avec un niveau
infra baccalauréat

€ **61%**

avec des difficultés
à sortir de la
précarité





45%
de résidents du
territoire de la
Châtaigneraie
Limousine

Analyse

Au global, les bénéficiaires sont **majoritairement des hommes** (65% des bénéficiaires), tendance déjà observée l'an passé mais qui semble en recul (72% en 2024 et 78% en 2023). En effet, le ratio hommes-femmes reste particulièrement fort pour la location de scooters avec 80% de bénéficiaires hommes (77% en 2024), sachant que plus des 2/3 des bénéficiaires louent un scooter. A l'inverse, les femmes sont plus nombreuses en proportion (69%) pour la location d'une voiture ou d'une voiturette, ce qui dénote par rapport à 2024 (seulement 37% de femmes).

Les bénéficiaires sont **le plus souvent âgés de moins de 45 ans** (82%) ; la part des 25-44 ans étant prépondérante (52%).

La plupart des bénéficiaires dispose d'un **niveau de formation initiale infra baccalauréat (80%)**.

De par l'objet même du service, les bénéficiaires sont en situation de précarité. Cependant, depuis fin 2023, le service constate **un accroissement de la précarité**, ce qui a une incidence forte sur le fonctionnement du service :

- **impossibilité d'accès au service sans cautionnement par un tiers.** De nombreux échanges se font avec les bénéficiaires pour trouver une solution de cautionnement, en activant notamment les partenariats noués fin 2024 et en 2025 avec des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) (Aixe-sur-Vienne, Châlus et Nexon), une association caritative (Secours Catholique - Délégation du Limousin) et une SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) (association intermédiaire Pouce Travail) ;
- **grande difficulté financière pour le paiement de la location.** Certains contrats de location de véhicules sont renouvelés de courtes en courtes voire très courtes périodes (1 à 2 semaines) alors que les besoins des bénéficiaires dépassent plusieurs semaines. Cela concerne tous les types de véhicules, y compris les scooters dont le coût journalier est le plus faible parmi les véhicules proposés par le service (1,50 € par jour). En effet, les bénéficiaires concernés ne sont pas en mesure d'avancer le paiement de la location sur une période plus longue. Cela entraîne une multiplication des contacts avec les bénéficiaires et des facturations à un pas de temps très court ;
- **sollicitation d'un accompagnement social.** Pour plus d'1/3 des bénéficiaires, des échanges se font avec les prescripteurs ou des travailleurs sociaux pour la levée d'autres freins

périphériques (garde d'enfants, budget – ressources, précarité alimentaire, détresse psychologique, etc.). Le service de location solidaire est ainsi **bien plus qu'un outil permettant aux bénéficiaires de pouvoir bouger** : il détecte des situations et **permet un accompagnement social renforcé**.

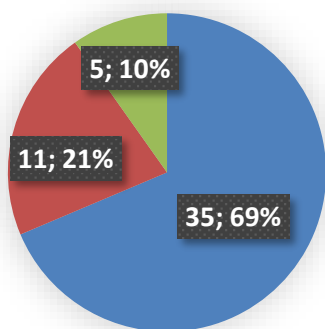
Le service a accompagné **des bénéficiaires sur les 6 territoires intercommunaux de son périmètre d'intervention** : 45% des bénéficiaires résident sur le territoire de la Châtaigneraie Limousine.

Focus FASTT

Un seul bénéficiaire, résident sur l'agglomération de Limoges et âgé de plus de 55 ans, a été accompagné sur une très courte durée (moins de 15 jours), avant l'acquisition d'un véhicule.

Besoins de mobilité

Solutions de mobilité utilisées



69%

des bénéficiaires louent un scooter

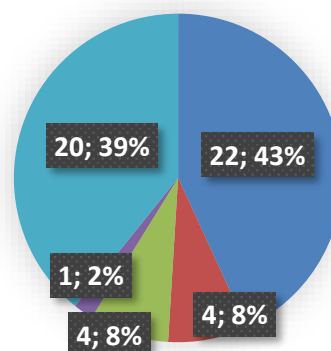
■ Location scooter ■ Location voiture ■ Location voiturette

Motifs principaux de recours au service



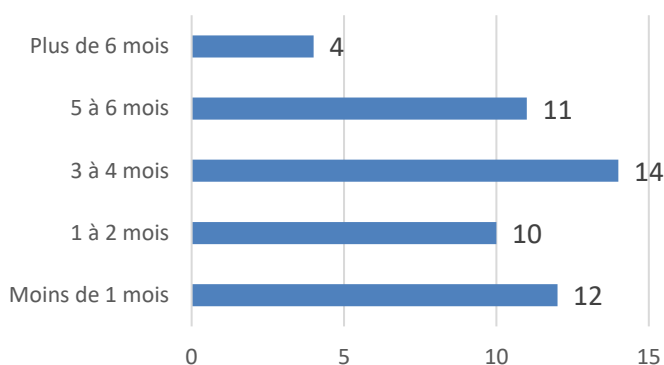
82%

des bénéficiaires louent dans un but d'emploi



■ Emploi ■ Formation
 ■ Stage ■ Vie quotidienne
 ■ En recherche d'emploi

Durée de location

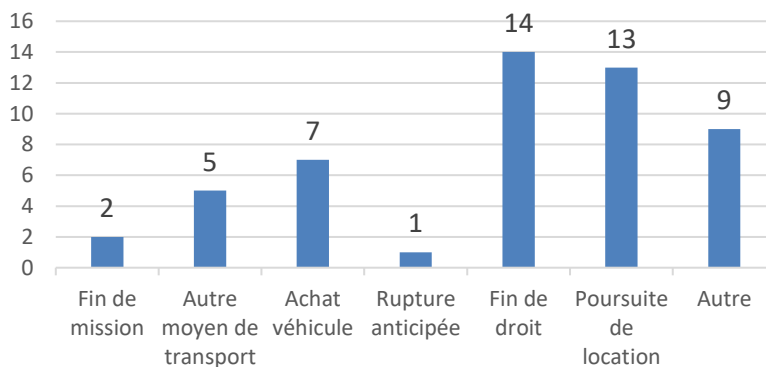


29%
des locations d'une
durée supérieure
à 4 mois

Motifs des fins de location



14%
des fins de location
liées à l'achat d'un
véhicule



Déplacements quotidiens par bénéficiaire
moyenne : 41 km
médiane : 40 km

Analyse

Les besoins de mobilité ont porté **essentiellement sur la location de scooters** (69% des bénéficiaires). Cette proportion est à mettre en rapport avec l'importance du nombre de scooters au sein du parc de véhicules du service (pour mémoire, en 2025, entre 16 et 19 scooters, 3 voitures thermiques et 1 voiturette). Si le service disposait de davantage de voitures thermiques et/ou s'il réduisait la durée maximum de location, il afficherait une proportion plus grande de locations de voitures thermiques. En effet, la demande de location de voitures thermiques est forte et le service ne peut pas y répondre en totalité.

Les locations s'effectuent **très majoritairement dans un but d'emploi (82%)** : maintien en emploi, nouvel emploi ou recherche d'emploi. Cependant même si l'emploi est le motif principal de la location, le véhicule est aussi **essentiel pour faciliter la vie quotidienne**, notamment pour effectuer des courses alimentaires (de

plus gros volumes et à prix plus bas auprès de la grande distribution), se rendre à des rendez-vous médicaux ou transporter les enfants / adolescents (dans le cas d'une voiture).

Dans 14% des cas, les bénéficiaires font l'acquisition d'un véhicule directement à leur sortie du service. Cette proportion est en baisse sensible par rapport aux années précédentes (22% en 2024, 33% en 2023 et 28% en 2022), ce qui confirme la précarisation accrue des publics.

29% des bénéficiaires (15) louent pendant une **durée supérieure à 4 mois**, ce qui témoigne de la difficulté à accéder à une mobilité autonome et durable. Pour plus de la moitié de ces bénéficiaires (8), la location s'arrête à l'initiative du service pour des questions de durée maximum.

Focus FASTT

Dans le cas d'une orientation par le FASTT, la location se fait dans un but d'accès à l'emploi en intérim. 1 location s'est faite pour une durée inférieure ou égale à 15 jours.

Vie du service

Vie du service

Le service de location solidaire a procédé à une **refonte de la trame pour son bilan annuel 2024**, de manière à faire ressortir plus lisiblement les caractéristiques du public bénéficiaire, le fonctionnement ainsi que les perspectives d'évolution du service. Il a aussi mis à jour l'ensemble des contrats de mise à disposition au 1^{er} avril 2025 ; des précisions étant nécessaires sur certains points (kilométrage autorisé, encaissement de caution, etc.).

Par ailleurs, il a formalisé **des conventions de partenariat pour un possible cautionnement de ses bénéficiaires** : CCAS d'Aixe-sur-Vienne, CCAS de Châlus, CCAS de Nexon, association « Secours catholique – Délégation du Limousin », association « Pouce Travail ».

En outre, il a assuré la **diffusion d'une nouvelle fiche de prescription** en juin 2025.

Enfin, il a déposé un **bilan intermédiaire pour la période 2023-2024 pour l'obtention d'une subvention européenne FSE+**.

Co-animation de la Plateforme mobilité 87

Outre des échanges téléphoniques réguliers entre eux, les membres de la plateforme se sont retrouvés en présentiel à l'occasion du **comité de pilotage annuel** (17 juin) avec les partenaires et financeurs de leurs services de mobilité.

Communication

Lors d'un forum sur la formation en lien avec l'ERIP (Espace Régional d'Information de Proximité) Sud Haute-Vienne le 23 septembre 2025 à Saint-Yrieix-la-Perche, une présence sur un stand a été assurée **pour présenter le service de location solidaire ainsi que la Plateforme mobilité 87**. Une réunion préparatoire de travail avait eu lieu préalablement le 09 juillet 2025 avec la directrice de l'agence France Travail Saint-Yrieix.

En outre, **deux réunions partenariales** ont été organisées à l'initiative du service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine : le 03 novembre 2025 avec des conseillers de la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne et le 05 novembre 2025 avec des travailleurs sociaux du Conseil départemental de la Haute-Vienne – MDD St-Yrieix. Elles ont permis de faire le point sur le fonctionnement du service et d'évoquer des pistes d'évolution.

Enfin, le service de location solidaire a fait apposer des **adhésifs sur les lunettes arrière des trois voitures et de la voiturette de son parc de véhicules**, avec les logos des différents partenaires financiers.

Adhésion au réseau Mob'in Nouvelle-Aquitaine

Le 25 mars 2025, la Fédération Châtaigneraie Limousine a participé à un conseil d'administration en visioconférence de **l'association Mob'in Nouvelle-Aquitaine, réseau régional des acteurs de la mobilité inclusive et durable**. Peu après, elle a sollicité la chargée de mission de ce réseau pour une rencontre le 14 mai 2025. Compte tenu de l'intérêt des réflexions déjà conduites ou à venir (montée en compétences par du pair à pair, définition des compétences associées aux services de mobilité inclusive, mobilité citoyenne, etc.), elle a décidé d'adhérer à nouveau à cette association. Cette adhésion doit permettre au service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine de **s'enrichir des pratiques d'autres acteurs, partager ses expériences de terrain et continuer à monter en compétences pour mieux répondre aux besoins des publics en situation de fragilité**.

Dans le cadre du réseau, l'animatrice du service et la Directrice (également chargée de mission mobilités) de la Fédération Châtaigneraie Limousine ont participé à un séminaire de travail sur la mobilité inclusive et durable les 07, 08 et 09 octobre 2025.

Par ailleurs, la Fédération Châtaigneraie Limousine a assisté à une visioconférence sur l'écomobilité le 02 juin 2025 et à un conseil d'administration en distanciel le 09 septembre 2025. Elle a aussi pris part à une démarche collective de mobilisation de mécénat dans le cadre de l'association Mob'in Nouvelle-Aquitaine, sans issue positive début 2025.

CONCLUSION

Le service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine est aujourd'hui **bien identifié sur son périmètre d'intervention** et l'augmentation du nombre de prescriptions en témoigne. Les échanges avec les prescripteurs se sont développés pour une **meilleure prise en charge globale des bénéficiaires**.

Des partenariats avec des CCAS et des associations se sont mis en place pour un cautionnement afin de permettre l'accès au service. En 2025, une personne a ainsi pu bénéficier du service dans le cadre de la convention signée avec le CCAS de Nexon.

L'ensemble du parc de véhicules du service a été mobilisé en 2025. Malgré une demande forte, il n'y aura pas de renforcement du parc de voitures en 2026, dans le contexte actuel de baisse des financements publics et de hausse des coûts de Location Longue Durée (LLD). De plus, le service est confronté à d'une part, un vieillissement et d'autre part, une détérioration de son parc de scooters, qui est malmené du fait de la multi-utilisation.

Cette année encore, le service a fait face à **des situations individuelles particulièrement fragiles de bénéficiaires (notamment sur le plan financier)**, qui ne permettaient pas l'accès à une mobilité autonome et durable au bout de la durée maximale de location. En 2026, l'animatrice et gestionnaire du service suivra une formation pour gérer au mieux l'accueil et la prise en charge de ce public.

Enfin, la Fédération Châtaigneraie Limousine a rejoint le **réseau Mob'in Nouvelle-Aquitaine pour renforcer encore ses compétences et voir comment intégrer davantage la notion de durabilité** (concilier justice sociale et environnementale).